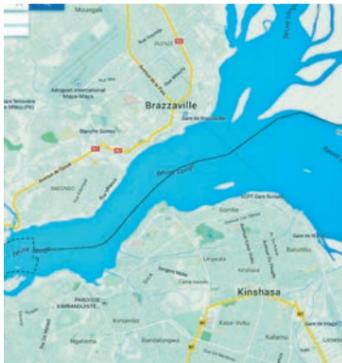


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4468 MARDI 21 MARS 2023

INFRASTRUCTURES

La revisitation du contrat sino-congolais envisagée

La revisitation du contrat sino-congolais conclu en avril 2008 devrait aller dans le sens d'un rééquilibrage des avantages visant à garantir les intérêts de la République démocratique du Congo (RDC) dans l'exploitation de la Sicomines S.A. Aussi toutes les parties prenantes ont-elles été invitées à se réunir en urgence afin de préparer les éléments à verser dans les discussions avec les partenaires chinois lors des travaux de la prochaine commission mixte.

Page 3



Le contrat sino-congolais a permis la relance de plusieurs travaux d'infrastructures à travers le pays

SITUATION SÉCURITAIRE À L'EST

Le processus de paix de Luanda au menu des discussions entre Tshisekedi et Lourenço



Les présidents Félix Tshisekedi et João Lourenço en discussions à Luanda

Vingt-quatre heures après l'approbation par le Parlement angolais de l'envoi d'un contingent militaire à l'est de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi a rencontré son homologue João Lourenço, le 18 mars, à Luanda. Cette rencontre a permis aux deux chefs d'Etat d'évaluer le processus de paix de Luanda que mène le président angolais en sa qualité de médiateur désigné par l'Union africaine.

Page 2

COMMÉMORATION

La RDC célèbre la Francophonie



Isabel Tshombe DR

La Francophonie est célébrée chaque 20 mars à travers le monde. Pour l'année en cours, la journée a été placée sous le signe de la culture à l'ère du numérique. La Journée internationale de la Francophonie 2023 a servi également à rappeler à la RDC son challenge d'abriter les 9es Jeux de la Francophonie dans les conditions optimales.

Page 4

BIBWA 3

Les syndicats de la santé invités à envisager un compromis raisonnable

Le ministre de la Santé publique, Jacques Mbungani, a lancé l'appel aux délégués des syndicats de son ressort, le 19 mars, à Kinshasa à l'ouverture de l'atelier sur la finalisation des négociations entre le gouvernement et les délégués syndicaux. L'atelier porte sur les avantages sociaux et la programmation des actions à mener en 2023 pour les catégories professionnelles du ministère de la Santé.

Page 4

ÉDITORIAL

Portefeuille

La Banque mondiale a augmenté de 30% son volume de financement pour la République du Congo. La nouvelle qui laisse présager de bonnes perspectives a été révélée la semaine dernière, dans la capitale congolaise, à l'occasion de la revue de la performance du portefeuille du pays.

Il s'agit là d'une opportunité qui s'offre au Congo d'élargir son éventail de projets financés par l'institution de Bretton Woods concernant notamment l'aménagement des villes, le renforcement des capacités des ressources humaines, l'éclosion du numérique et le développement de l'agriculture.

La hausse de l'appui budgétaire de la Banque mondiale intervient à une période particulière marquée par le rebond de la croissance de l'économie nationale nonobstant la persistance de certains effets collatéraux de la double crise économique et sanitaire.

La situation était caractérisée par l'arrêt ou le ralentissement des projets d'infrastructures engagés sur fonds propres et les difficultés à gérer certaines charges sociales. Mais les mesures rigoureuses prises à la fois au plan national et sous-régional ont permis de restaurer les équilibres macroéconomiques.

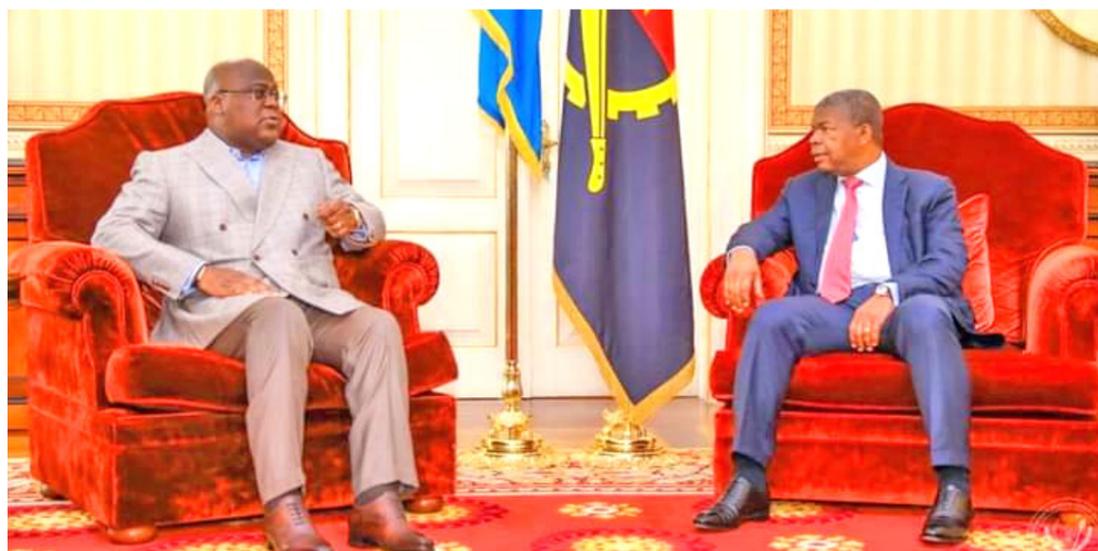
L'initiative de l'institution onusienne va reconforter les efforts du Congo qui s'emploie depuis à liquider la dette intérieure et extérieure. Mais, les défis auxquels le pays est confronté exigent de renforcer le suivi et le contrôle de l'exécution des projets pour que les Congolais en tirent profit.

Le Courrier de Kinshasa

SITUATION SÉCURITAIRE À L'EST

Le processus de paix de Luanda au menu des entretiens entre Tshisekedi et Lourenço

Vingt-quatre heures après l'approbation à l'unanimité par le Parlement angolais de l'envoi d'un contingent militaire à l'est de la République démocratique du Congo, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a rencontré, le 18 mars, à Luanda son homologue João Lourenço.



Les présidents Félix-Antoine Tshisekedi et João Lourenço en discussions à Luanda

La rencontre en tête-à-tête pendant plus de deux heures au Palais présidentiel de la Cidade Alta a permis aux présidents Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et João Lourenço d'évaluer le processus de paix dit de Luanda que ce dernier en qualité de médiateur désigné par l'Union africaine. A ce titre, le président angolais avait reçu le mandat de ses pairs au cours de la dernière assemblée générale annuelle de l'Union africaine de notifier aux rebelles terroristes du M23, appuyés par le Rwanda, toutes les décisions et recommandations les concernant, notamment l'arrêt des hostilités, leur cantonnement ainsi que leur retrait du territoire congolais.

Les deux chefs d'Etat n'ont pas communiqué sur les détails de leur entretien à huis clos. Toutefois, dans leur entourage respectif, l'on affirme que les détails opérationnels du contingent angolais de cinq cents combattants ainsi que la suite du processus ont été largement évoqués. Les unités spéciales des Forces armées angolaises (FAA), rappelle-t-on, sont très redoutées pour leur combativité. Appelées en renfort en 1998 dans le cadre

de la Communauté de développement de l'Afrique australe, elles avaient réussi à mettre en déroute les troupes rwandaises qui avaient attaqué la ville de Kinshasa après leurs raids sur la base de Kitona. Cette fois, les FAA sont sollicitées pour une mission de maintien de la paix dans le processus de cantonnement des éléments terroristes du M23 et leurs alliés du RDF. Après cette visite éclair de quelques heures à Luanda, le président Félix-Antoine Tshisekedi a regagné Kinshasa en début de soirée.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Le contrat sino-congolais en voie d'être revisité

De la convention de collaboration d'avril 2008 entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Groupement d'entreprises chinoises, il en a été question lors de la 91e réunion du Conseil des ministres que le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidée par visioconférence, le 17 mars.

La perspective d'une revisitation de la convention de collaboration entre la RDC et le groupement des entreprises chinoises constitué par China Airways Corporation et Sinohydro a été évoquée et présentée comme une nécessité à l'heure actuelle. Pour le président Félix Tshisekedi, cette convention est à recadrer afin de corriger certaines déficiences qu'elle recèle.

Les dernières conclusions de la mission d'évaluation de l'Inspection générale des finances (IGF) sur l'exécution de cette convention l'ont d'ailleurs réconforté dans ses convictions. C'est sur la base de ce rapport que le chef de l'État plaide pour une revisitation de cette convention, soutenant qu'elle «devrait aller dans le sens d'un rééquilibrage des avantages visant à garantir les



Le contrat sino-congolais a permis la relance de plusieurs travaux d'infrastructures à travers le pays

intérêts de la RDC dans l'exploitation de la Sicomin

S.A».

Parlant justement des conclu-

sions de l'IGF en rapport avec l'exécution de la convention précitée, Félix Tshisekedi a rappelé que celles-ci font état, entre autres, des cas de non-respect des dispositions des contrats, de l'inexécution des engagements contractuels et de subjectivité de certains actes posés par les parties. «Une situation déplorable pour le développe-

ment du secteur minier qui constitue à ce jour la locomotive qui tire la croissance économique du pays, du fait de la diversité des minerais exploités qui répondent à une forte demande mondiale, mais dont les valorisations commerciales lors des exportations n'intègrent pas une grande valeur ajoutée», a-t-il regretté.

A cela s'ajoute la lenteur du dynamisme que devrait normalement connaître le programme de construction des infrastructures dont la RDC a grandement besoin pour l'éclosion de son potentiel tant humain qu'économique. Deux constats malheureux qui auront sans doute motivé l'urgence de revisiter cette convention aux fins d'un recadrage susceptible de mettre en avant-plan les intérêts de la République. Aussi, le chef de l'État a demandé à son cabinet de réunir toutes les parties prenantes afin de préparer les éléments qui seront versés dans les discussions avec les partenaires chinois lors des travaux de la Commission mixte qui auront lieu très prochainement.

Alain Diasso

Les dernières conclusions de la mission d'évaluation de l'Inspection générale des finances (IGF) sur l'exécution de cette convention l'ont d'ailleurs réconforté dans ses convictions. C'est sur la base de ce rapport que le chef de l'État plaide pour une revisitation de cette convention, soutenant qu'elle «devrait aller dans le sens d'un rééquilibrage des avantages visant à garantir les intérêts de la RDC dans l'exploitation de la Sicomin S.A»

FONCTIONNEMENT DE LA CÉNI

Emmanuel Cole remonte les bretelles à Corneille Nangaa

Réagissant à la dernière sortie médiatique de l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, sur la direction actuelle de cette centrale électorale, le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel Adu Cole, pense que celui-ci n'a pas de leçon à donner en ce qui concerne la conduite de cette institution d'appui à la démocratie et sur le processus électoral.

Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, a estimé, le 18 mars, que Corneille Nangaa ne peut pas se comparer à l'actuel président de la Céni, Denis Kadima, «étant donné que ce dernier est membre de la société civile et est beaucoup expérimenté depuis très longtemps dans le système électoral, avant d'être choisi comme président de la Centrale électorale».

Selon lui, Corneille Nangaa était nommé à la tête de la Centrale électorale sur la base des calculs politiques, «avec la complicité d'une confession religieuse pour un processus électoral qui avait abouti à une élection chaotique à l'issue de laquelle certains députés nationaux et



Emmanuel Adu Cole/Adiac

provinciaux, etc., ont également été nommés». D'ailleurs, a souligné Emmanuel Adu Cole,

Corneille Nangaa est sous sanction internationale à cause de ses mauvaises pratiques

Fort de ces arguments, il se demande, face aux ambitions affichées par l'ancien président de la Céni de postuler pour la magistrature suprême, si un homme politique sous sanctions internationales peut être président de la République. «Nous ne sommes pas l'avocat du président Denis Kadima, mais nous le défendons dans sa qualité de membre de la société civile. Et, en même temps, nous sommes en train de l'assister et de lui prodiguer des conseils afin de lui éviter de tomber dans le même piège ou erreur du passé, comme celui qui a conduit à des élections chaotiques managées par feu abbé Malu-Malu, Daniel Ngoy Mulunda et Corneille Nan-

gaa. Dans cette optique, nous continuons à demander au président Denis Kadima d'être le Moïse pour le peuple congolais», a indiqué Emmanuel Adu Cole, précisant que le pouvoir politique passe alors que le peuple reste pour toujours. L'ancien président de la Céni, rappelons-le, s'en était pris à l'actuel président de cette institution, cherchant à jeter le discrédit et le mépris sur son management. Corneille Nangaa avait relevé notamment des problèmes liés au processus de désignation des nouveaux membres, à la qualité de la photo sur la carte d'électeur, à l'amateurisme dans la prise en charge des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs en cours, et aux faux chiffres quant au nombre des électeurs enrôlés. «Nous pensons qu'il est mal placé pour critiquer l'actuel bureau de la Céni», a insisté le président de la FBCP.

Lucien Dianzenza

« Nous ne sommes pas l'avocat du président Denis Kadima, mais nous le défendons dans sa qualité de membre de la société civile. Et, en même temps, nous sommes en train de l'assister et de lui prodiguer des conseils afin de lui éviter de tomber dans le même piège ou erreur du passé, comme celui qui a conduit à des élections chaotiques managées par feu abbé Malu-Malu, Daniel Ngoy Mulunda et Corneille Nangaa. Dans cette optique, nous continuons à demander au président Denis Kadima d'être le Moïse pour le peuple congolais »

BIBWA 3

Les syndicats de la santé invités à envisager un compromis raisonnable

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a lancé l'appel aux délégués des syndicats du secteur de la santé, le 19 mars à Bibwa, dans la commune de la N'sele, à l'ouverture du troisième round des travaux de l'atelier sur la finalisation des négociations entre le gouvernement et les délégués syndicaux. L'atelier porte sur les avantages sociaux et la programmation des actions à mener en 2023 pour toutes les catégories professionnelles du ministère.

Les indemnités de transport et de logement ainsi que l'harmonisation de l'enveloppe salariale et l'alignement à la prime des risques des professionnels des services publics œuvrant dans le secteur de la santé sont autant de questions qui constituent l'essence de la rencontre que le gouvernement considère comme un exercice républicain. Car, l'objet est de trouver ensemble un consensus pour le bien-être des professionnels de santé en République démocratique du Congo.

Ouvrant les travaux, le ministre en charge de la Santé publique a rendu hommage au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son impulsion et sa vision verticale dans le secteur de la santé, en vue de rendre effective la couverture santé universelle au profit de la population. « C'est aussi, pour moi, l'occasion de vous exprimer à titre personnel le double sentiment de fierté et de responsabilité que j'éprouve de me mettre autour d'une table avec le banc syndical du secteur de la santé, que vous représentez et ce, en dépit des faiblesses qui jalonnent parfois nos rencontres. Ensemble, nous avons pu déjouer les pronostics apocalyptiques de tous genres et en même temps offrir des perspectives audacieuses de nature à redonner espoir et foi en l'avenir aux professionnels de santé de service public de

l'Etat en vue de la réactivation de leurs avantages sociaux, tels que les indemnités de transport et de logement, sujet à l'ordre du jour des présentes assises », a déclaré Jean-Jacques Mbungani.

Toutefois, le ministre de la Santé a souligné que les négociations interviennent dans un contexte historique particulier, marqué par la guerre injuste imposée au pays dans sa partie Est. « *Et le secteur de la santé paye un lourd tribut au travers des assassinats et des Kidnapping, en séries, de son personnel, la destruction de plusieurs infrastructures sanitaires* », a-t-il dénoncé. Aujourd'hui dans sa troisième phase de négociation, Bibwa est un cadre permanent de dialogue social entre les autorités de tutelle et les agents du service public.

Programmer quelques actions phares

Cet atelier est aussi une occasion de programmer quelques



Jean-Jacques Mbungani/DR

actions à mener cette année pour améliorer davantage la situation sociale et les conditions professionnelles du personnel de santé. « *La réalisation de nos projets va nécessiter la mise en*

œuvre d'un certain nombre d'actions. Certaines de ces actions constituent des exigences immédiates et d'autres relèvent de la nécessité de transformer structurellement notre secteur

« C'est aussi, pour moi, l'occasion de vous exprimer à titre personnel le double sentiment de fierté et de responsabilité que j'éprouve de me mettre autour d'une table avec le banc syndical du secteur de la santé, que vous représentez et ce, en dépit des faiblesses qui jalonnent parfois nos rencontres. Ensemble, nous avons pu déjouer les pronostics apocalyptiques de tous genres et en même temps offrir des perspectives audacieuses de nature à redonner espoir et foi en l'avenir aux professionnels de santé de service public de l'Etat en vue de la réactivation de leurs avantages sociaux, tels que les indemnités de transport et de logement, sujet à l'ordre du jour des présentes assises »

», a indiqué le ministre.

Pour clore son allocution, Jean-Jacques Mbungani a invité le banc syndical à la construction d'un compromis raisonnable, en tenant compte de tous les efforts fournis par le gouvernement sous la houlette du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, pour répondre aux différentes attentes du secteur de la santé et d'ailleurs, de tous les autres secteurs de la société en ce moment où le Trésor public est confronté à d'énormes défis avec la guerre d'agression imposée injustement à la RDC par le Rwanda, à travers son supplétif du M 23.

« *Je continue et persiste à croire qu'un partenariat fort, sincère et transparent, dans le cadre de la commission interministérielle, permettra de renforcer notre système de santé en RDC* », a conclu Jean-Jacques Mbungani.

Notons qu'à ces négociations, le banc gouvernemental constitué en commission interministérielle est représenté par le ministre Jean-Jacques Mbungani, le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, ainsi que le ministre d'Etat en charge du Budget, Aimé Boji. Pour leur part, le Synamed, Sylimed, Symeco ainsi que le bloc des médecins publics non primés représentent le banc syndical. Ces négociations vont durer trois jours.

Blandine Lusimana

COMMÉMORATION

La RDC célèbre la Francophonie

La Francophonie est célébrée chaque 20 mars, à travers le monde. Pour l'année en cours, la journée est placée sous le signe de la culture à l'ère du numérique, avec pour thème « *Trois cent vingt-et-un millions de francophones, des milliards de contenus culturels* ».

La communauté francophone à travers le monde célèbre la création culturelle en français, sa diversité mais aussi souligne la nécessité de valoriser l'accès aux contenus culturels francophones en ligne.

Cette date du 20 mars a été choisie en référence au 20 mars 1970, date de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique qui a débouché en 1988 à l'Organisation

internationale de la Francophonie, un espace de quatre-vingt-huit États et gouvernements qui célèbrent la Francophonie souvent sur une semaine.

Mais, depuis 2001, à l'initiative de la commissaire générale de la Francophonie de l'époque et actuelle ambassadeur de la RDC en France, le pays célèbre la Francophonie pendant tout le mois de mars. Au fil des ans, la tra-

dition s'est ancrée en RDC. Pour cette année, des activités sont organisées sous la houlette de la Délégation générale à la Francophonie.

La journée internationale de la Francophonie 2023 servira également à rappeler à la RDC son challenge d'abriter les 9es Jeux de la Francophonie dans les conditions optimales. « *Ce grand événement de communion de la jeunesse francophone avec le sport et la culture sur le sol kinois sera une grande opportunité pour charrier les contenus culturels en français à travers le numérique* », souligne-t-on.

Lucien Dianzenza

L'initiatrice du mois de la Francophonie en RDC, Isabel Tshombe/DR

« Ce grand événement de communion de la jeunesse francophone avec le sport et la culture sur le sol kinois sera une grande opportunité pour charrier les contenus culturels en français à travers le numérique »

PAIX EN RDC

L'Union africaine salue l'apport du Burundi

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a effectué, du 16 au 18 mars, une visite de travail au Burundi. A Bujumbura, la capitale, il s'est entretenu avec le président Evariste Ndayishimiye, président en exercice de la Communauté économique africaine (CEA).

La CEA est composée de sept pays, à savoir le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC), le Burundi, le Rwanda et le Soudan du Sud. « En sa qualité de président en exercice de la CEA, Evariste Ndayishimiye joue un rôle de coordination très important des processus de Nairobi et de Luanda pour le rétablissement de la paix dans l'est de la RDC

», a déclaré Moussa Faki Mahamat, lors d'un point de presse. A l'issue de sa visite, il a salué « l'excellent travail » du président burundais pour le rétablissement de la paix dans l'est de la RDC. « J'ai rassuré le président Ndayishimiye du soutien total de l'UA à l'excellent travail qu'il est en train de faire, en tant que président de la CEA pour le rétablissement de la paix et de la sécurité

dans l'est de la RDC. Il arrive à le faire avec beaucoup d'engagements et à la grande satisfaction de l'UA », a déclaré Moussa Faki Mahamat.

Selon le président de la Commission de l'UA, « les Africains doivent résoudre eux-mêmes leurs problèmes ». Il a ajouté : « L'UA recommande d'éviter à ce que les ingérences extérieures viennent complexifier les problèmes



Moussa Faki Mahamat/DR

« En sa qualité de président en exercice de la CEA, Evariste Ndayishimiye joue un rôle de coordination très important des processus de Nairobi et de Luanda pour le rétablissement de la paix dans l'est de la RDC ». « J'ai rassuré le président Ndayishimiye du soutien total de l'UA à l'excellent travail qu'il est en train de faire, en tant que président de la CEA pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'est de la RDC. Il arrive à le faire avec beaucoup d'engagements et à la grande satisfaction de l'UA »

internes des pays africains ». Rappelons que les processus de paix de Nairobi et de Luanda pour l'est de la RDC sont, à ce jour,

respectivement facilités par l'ex-président kényan, Uhuru Kenyatta, et le président angolais, Joao Lourenço.

Yvette Reine Nzaba

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ODD 2030

Le monde n'est pas sur la bonne voie

Le patron des Nations unies, Antonio Guterres, a présenté les grandes lignes de « Notre programme commun » qu'il déclinerait au cours de l'année onze priorités, incluant un renouveau du maintien de la paix, une réforme de la finance internationale et un renforcement adapté de l'expertise onusienne pour réussir les Objectifs de développement durable (ODD) et adapter la communauté internationale aux défis à venir.

Le secrétaire général des Nations unies s'est félicité des progrès accomplis par cette organisation et ses Etats membres au cours des dix-huit derniers mois depuis la publication du rapport sur « Notre programme commun », citant particulièrement l'avancée sur les pertes et les dommages climatiques, la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable, le sommet sur la transformation de l'éducation, l'accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et la création d'un bureau des Nations unies pour la jeunesse comme autant d'étapes importantes. Ce qu'il considère comme un début, notant que sur le climat, les conflits, les inégalités, l'insécurité alimentaire, les armes nucléaires, la « situation plus instable que jamais », les formes actuelles de gouvernance étant conçues pour une époque révolue, pas adaptées au monde complexe, interconnecté, en mutation rapide et dangereuse.

D'où l'urgence de faire passer les recommandations de « Notre pro-

gramme commun », « des idées à l'action, de l'abstrait au concret, afin de dynamiser le Programme 2030 et muer les objectifs de développement durable en une réalité dans la vie des gens partout dans le monde ». Misant sur le sommet des ODD en septembre prochain comme une source de progrès tangibles et d'« un engagement des Etats membres pour les sauver », Antonio Guterres a rappelé que la rencontre devra reconnaître les changements profonds nécessaires, hiérarchiser et mobiliser les investissements, inclure des mesures visant à garantir que les systèmes internationaux relatifs à la finance, au commerce, à la dette et à la technologie fonctionnent pour les pays en développement et non contre eux. Il a, par ailleurs, réitéré son appel aux pays du G20 d'une relance mondiale des ODD d'au moins 500 milliards de dollars par an pour soutenir les pays du Sud, d'ici au prochain sommet. Il a annoncé qu'il présentera une série de onze notes d'orientation, toutes liées aux ODD et issues

des consultations thématiques effectuées en 2022.

Une approche globale de la consolidation de la paix

La première note présentera un nouvel agenda pour la paix adapté à une nouvelle ère de concurrence géopolitique. Il définira une approche globale de la prévention et de la consolidation de la paix, reliant le développement durable, l'action climatique et les droits de l'homme, en s'appuyant sur les approches et l'expertise des femmes et des jeunes. Les notes reconnaîtront, prévient-il, la nécessité d'une nouvelle génération de missions d'imposition de la paix et d'opérations antiterroristes, dirigées par des forces régionales comme l'Union africaine, dotées d'un financement garanti et prévisible. Elles comprendront des propositions visant à ramener le désarmement et le contrôle des armements au centre du débat sur la paix et la sécurité, et à faire face aux menaces des technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle et la cy-

berguerre. Le chef des Nations unies appelle également à revoir la finance et l'approche des défis économiques « de sorte que les décisions relatives à l'allègement de la dette, au financement concessionnel et à la coopération internationale tiennent compte de la vulnérabilité, du bien-être, de la durabilité et d'autres mesures vitales du progrès ». La seconde note proposera des réformes radicales de l'architecture financière mondiale « pour que la mondialisation profite à tous », comprenant le renforcement de la voix des pays du Sud dans la gouvernance financière.

Antonio Guterres a annoncé aussi une prochaine note d'information sur la coopération numérique et sur un pacte numérique mondial qui visera à progresser vers une vision de la technologie en tant que moteur du progrès humain, alors que la « désinformation impacte les progrès sur les questions mondiales, y compris la crise climatique ». Il entend aussi placer l'éducation en tête des programmes politiques et à accélérer

la transformation de son financement. Ses propositions couvriront l'objectif de l'éducation, l'environnement d'apprentissage, la profession enseignante, la maîtrise de la transformation numérique, l'investissement dans l'éducation et le soutien multilatéral à une éducation de qualité pour tous. De plus, le secrétaire général des Nations unies s'engage à examiner comment renforcer les capacités de cette organisation pour le XXIe siècle et construire une ONU 2.0, en renforçant son expertise dans les données, le numérique, l'innovation, la prospective et les sciences du comportement « afin de construire un système des Nations Unies qui peut mieux soutenir les Etats membres dans les années à venir ».

António Guterres a dit attendre beaucoup du sommet de l'avenir prévu pour 2024. Ce sommet s'harmonise avec « Notre programme commun » qui vise à triompher des obstacles et des entraves au programme 2030.

Noël Ndong

CLIMAT

L'OMM approuve un plan de surveillance mondiale des gaz à effet de serre

Le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a approuvé le projet de création d'une nouvelle infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre afin de combler les lacunes en matière d'information et d'appuyer les mesures visant à réduire les gaz qui piègent la chaleur et contribuent à l'augmentation de la température.

La résolution du Conseil exécutif reconnaît l'importance croissante de la surveillance des gaz à effet de serre pour améliorer la compréhension scientifique du système terrestre et le besoin urgent de renforcer le fondement scientifique des mesures d'atténuation prises par les Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et à l'Accord de Paris. « Nous savons, grâce à nos mesures, que les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère atteignent un niveau record. L'augmentation des niveaux de CO₂ entre 2020 et 2021 a été supérieure au taux de croissance moyen de la dernière décennie et le méthane a connu le plus grand bond en avant d'une année sur l'autre depuis le début des mesures », a affirmé le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas.

L'infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet

de serre proposée soutiendra la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Elle intégrera des systèmes d'observation ayant pour base l'espace et en surface. L'objectif est d'arriver à « lever les incertitudes concernant les sources et les puits de carbone ».

Cette annonce de l'OMM intervient alors que les niveaux atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux - les trois principaux gaz à longue du-

rée de vie - atteignent des records. La longue durée de vie du CO₂ signifie qu'il restera dans l'atmosphère et sera à l'origine du changement climatique pendant des décennies, même si les nouvelles émissions sont rapidement réduites. Pourtant, des incertitudes subsistent quant aux sources et aux puits de carbone. Une infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre permettra « d'éclairer les mesures

d'atténuation à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord de Paris », a fait valoir l'agence onusienne. « Mais des incertitudes subsistent, notamment en ce qui concerne le rôle de l'océan, de la biosphère terrestre et des zones de permafrost dans le cycle du carbone », a-t-elle ajouté. « Nous devons donc entreprendre la surveillance des gaz à effet de serre dans le cadre d'un système terrestre intégré afin de pouvoir tenir

compte des sources et des puits naturels, à la fois tels qu'ils fonctionnent actuellement et tels qu'ils évolueront en raison du changement climatique. Cela fournira des informations essentielles à la mise en œuvre de l'Accord de Paris », conseille l'OMM. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'échange international complet et opportun d'observations ou de produits de modélisation des gaz à effet de serre en surface et dans l'espace. Cette organisation coordonnerait donc les efforts dans un cadre international de collaboration, afin de tirer parti de toutes les capacités existantes de surveillance des GES dans un cadre intégré et opérationnel, selon la résolution. Le CO₂ reste dans l'atmosphère pendant plusieurs décennies. Le méthane est plus puissant mais a une durée de vie plus courte, d'environ 10 ans. L'oxyde nitreux est le troisième gaz le plus important.

N.Nd.



Les écosystèmes terrestres et les océans absorbent environ la moitié du CO₂ et protègent d'une augmentation encore plus importante des températures.

PAIX ET SÉCURITÉ

La CEEAC et le système des Nations unies renforcent leur coopération

Les chefs des entités des Nations unies de l'Afrique centrale et la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont réunis les 16 et 17 mars à Libreville, au Gabon, pour faire le point sur les défis émergents et persistants en matière de paix et de sécurité dans la sous-région.

La réunion annuelle a regroupé les représentants et envoyés spéciaux du secrétaire général des Nations unies, des directeurs régionaux et des coordinateurs résidents du système des Nations unies en Afrique centrale. Elle a aussi fait le point sur les efforts consentis par les Nations unies pour appuyer les Etats et les régions dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, conformément au cadre régional de prévention des conflits en Afrique centrale.

Plusieurs sujets ont évoqué au cours des différentes interventions, à savoir le problème de gouvernance, les systèmes électoraux avec leurs lots de litiges post-électoraux, la prolifération des discours de haine, l'exacerbation des tensions intercommunautaires et la prolifération des groupes armés ainsi que celle des armes de petits calibres, etc.

Il a été relevé que l'Afrique centrale a enregistré des progrès dans le renforcement de la gouvernance. « Mais la méfiance généralisée à l'égard des systèmes électoraux n'augure pas des lendemains meilleurs d'une bonne gouvernance. Cette méfiance qui se traduit par une faible participation des élec-

teurs, un rejet des institutions électorales et des demandes parfois fallacieuses de vérification et de recomptage des résultats des élections sont autant de facteurs qui handicapent le processus démocratique dans la région », ont indiqué les participants.

A cela s'ajoute « l'incapacité des Etats à assurer le bien-être à la population en dépit des richesses dont regorgent nos Etats. Une situation qui a exacerbé les sentiments de marginalisation et d'exclusion politique et fragilisé davantage le tissu social. Un prétexte parfois instrumentalisé par certains acteurs politiques pour justifier des rébellions ou des mouvements sécessionnistes ».

Par ailleurs, les différents orateurs ont épinglé l'année 2023 « comme celle de toutes éventualités ». En effet, beaucoup de pays de la région vont se livrer aux joutes électorales. Les cas de la République centrafricaine, la Ré-



La séance de travail entre les représentants de la CEEAC et ceux du système des Nations unies/Adiac

publique démocratique du Congo et la République gabonaise. Ces diverses élections, ont-t-ils indiqué, « pourraient bien être des opportunités de consolidation des acquis démocratiques en même temps que des facteurs de risque de violence politique

et/ou d'instabilité institutionnelle ».

Le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, a saisi l'opportunité pour rendre compte à l'auditoire des grandes conclusions de la XXIIe session ordinaire de

la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue le 25 février à Kinshasa. Il a insisté sur « la nécessité pour les pays de la région d'Afrique centrale d'œuvrer ensemble pour enrayer l'insécurité, le terrorisme, la circulation des armes de petits calibres ». Il s'est félicité de la bonne collaboration entre la Commission de la CEEAC et le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale et a exprimé sa « ferme volonté » d'accroître la coopération avec le système des Nations unies.

Yvette Reine Nzaba

« La nécessité pour les pays de la région d'Afrique centrale d'œuvrer ensemble pour enrayer l'insécurité, le terrorisme, la circulation des armes de petits calibres »

8 MARS

Les femmes de la CEEAC à l'honneur

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, a organisé, le 17 mars, une rencontre pour rendre hommage aux femmes de cette commission, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

La rencontre a regroupé les commissaires, le secrétaire administratif, le directeur de cabinet, l'agent comptable principal, le contrôleur financier, l'auditeur interne, les conseillers du président de la Commission, les directeurs, les chefs de service, les experts et autres membres du personnel.

Les retrouvailles, initiées par le président de la Commission de la CEEAC, ont été ajournées par respect pour les âmes des victimes du naufrage dans la nuit du 8 au 9 mars du ferry Esther miracle au large des côtes gabonaises et du deuil national de trois jours décrété pour la circonstance.

Au cours de la cérémonie empreinte de symboles, la doyenne des femmes de la



Gilberto Da Piedade Verissimo posant avec les femmes de la CEEAC

Commission, Hélène Ipoua Dikobé, s'est félicitée de « l'attention particulière de la Commission portée sur les femmes dans le cadre du

respect de la parité homme/femme ». Elle a invité la tutelle à mieux faire afin d'améliorer les conditions de travail des femmes pour que leur

carrière soit pavée de succès au même titre que celle des hommes.

De son côté, le président de la Commission de la CEEAC,

Gilberto Da Piedade Verissimo, a assuré les femmes « du traitement égalitaire » qu'il réserve à tout le personnel. Toutefois, au regard des embellis actuelles constatées au sein de la distribution des postes du sommet à la base, il a promis davantage de redoubler d'efforts pour briser la fracture sociale afin de « permettre à la femme de donner le meilleur d'elle-même au sein de la Commission ». La cérémonie a été marquée par la distribution des roses à toutes les femmes présentes à la manifestation et par un cocktail, question de lier l'utile à l'agréable. Toutes les femmes de la Commission de la CEEAC ont apprécié à sa juste valeur l'initiative du président de la Commission.

Y.R.Nz.

TANZANIE

Le soutien de la Chine salué dans la lutte contre le paludisme

Le gouvernement tanzanien a remercié, le 17 mars, la Chine pour son soutien dans la lutte contre le paludisme dans le district méridional de Rufiji, dans la région de Pwani.

Un projet coopératif de contrôle du paludisme mis en œuvre entre 2015 et 2021 a permis de faire passer le taux de cette maladie de plus de 30 % à environ 3 %, ont indiqué des responsables lors d'une conférence d'une journée organisée à Dar es Salaam, centre commercial de la Tanzanie. «La réussite chinoise dans la lutte contre la maladie continuera d'aider notre pays et d'autres du continent africain à contrôler et, à terme, à éliminer le paludisme», a déclaré Catherine Joachim, responsable des programmes au ministère de la Santé.

Catherine Joachim a noté que la Tanzanie était le premier pays en Afrique à piloter cette initiative historique de lutte contre le paludisme, estimant que ce projet conjoint Chine-Tanzanie sur la lutte contre le paludisme serait l'une des approches novatrices de la lutte contre ce



fléau dans de nombreux pays d'Afrique. Suo Peng, ministre conseiller de l'ambassade de Chine en Tanzanie, a déclaré qu'en tant que véritable ami et bon partenaire de la Tanzanie, la Chine mène depuis longtemps une coopération efficace avec le pays en matière de lutte contre le paludisme. «La Chine a aidé la Tanzanie à construire un centre de prévention et de contrôle du paludisme, a fait don de plusieurs lots de médicaments et de matériel

antipaludique, et a dispensé des formations pour partager notre expérience», a-t-il dit. Il a indiqué que la prévention et le contrôle du paludisme à l'échelle mondiale nécessitent la coopération active et la réponse conjointe de la communauté internationale, ajoutant que le succès de la Chine dans la lutte contre le paludisme démontrait au monde entier qu'un avenir sans paludisme était envisageable.

CAMEROUN

Plus de 15 000 personnes déplacées en un mois dans les régions anglophones

Plus de 15 130 personnes ont été déplacées de leurs lieux d'origine en janvier dernier dans les régions camerounaises du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, du fait de la poursuite des violences et des attaques ciblées perpétrées par des milices sécessionnistes anglophones, a révélé le 17 mars le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) des Nations unies dans son dernier rapport.

Une partie des déplacements actuels, particulièrement dans les départements de la Manyu, de la Meme, de la Menchum et de la Mezam sont pendulaires, la majorité des personnes déplacées retournant à leur lieu d'origine une fois que la situation sécuritaire le permet, estime le rapport. S'agissant de l'accès à l'éducation, l'Ocha

constate qu'il est resté un défi avec une forte demande dans les zones urbaines, en raison de l'afflux important de personnes déplacées à l'intérieur du pays en provenance des zones rurales et de la poursuite des actes de violence ou des menaces contre le personnel scolaire, les élèves et les locaux. Quant à l'accès huma-

nitaire, qui est resté difficile, les partenaires des Nations unies ont signalé plus de cinquante-deux incidents. A ces difficultés se sont ajoutés «les entraves bureaucratiques, les demandes de paiements illégaux, les blocages et les barrages routiers répétés, le détournement de l'aide humanitaire, les enlèvements et l'utilisation soutenue d'engins piégés dans les espaces publics et les routes principales fréquentées par les acteurs humanitaires dans les zones urbaines et rurales».

ETATS-UNIS

Le taux de mortalité maternelle en forte augmentation en 2021

Alors que des femmes continuent de mourir chaque année des suites d'une grossesse ou d'un accouchement aux Etats-Unis, de nouvelles données fédérales montrent que le taux de mortalité maternelle du pays a de nouveau augmenté de manière significative en 2021, ces taux chez les femmes noires étant par ailleurs plus du double que chez les femmes blanches.

Selon un rapport du Centre national pour les statistiques de santé des Etats-Unis publié le 16 mars par le Centre de contrôle et de prévention des maladies, le nombre de femmes décédées de causes maternelles dans le pays est passé à 1 205 en 2021. Il s'agit

d'une forte augmentation par rapport aux années précédentes : elles étaient 658 en 2018, 754 en 2019 et 861 en 2020. La crise actuelle de la mortalité maternelle aux Etats-Unis a été aggravée par la covid-19, qui a entraîné une augmentation

«spectaculaire» des décès, d'après CNN citant des experts dans un reportage sur ces données. Dans le même temps, CBS News a rapporté le 16 mars que le nombre de décès de femmes enceintes aux Etats-Unis avait chuté considérablement en 2022 par rapport à un sommet jamais vu depuis 60 ans pendant la pandémie, en passant de plus de 1 200 en 2021 à 733 en 2022.

FRANCE

Des milliers de tonnes de déchets entassés à Paris

Démarrée le 6 mars, la grève des éboueurs mobilisés contre la réforme des retraites se poursuit à Paris, ainsi que dans d'autres villes de France.

Des milliers de tonnes de déchets s'entassent dans la capitale française. De nombreuses poubelles ont été incendiées dans la nuit de jeudi à vendredi, après l'annonce par la Première ministre, Elisabeth Borne, du recours à l'article 49.3 de la Constitution, pour faire adopter le projet de loi sans vote.

Poubelles débordantes

Depuis le début de la grève des éboueurs, des poubelles s'amoncellent dans les rues de Paris, sur les trottoirs, empêchant parfois la circulation des riverains. Selon la mairie de Paris, 9 400 tonnes de déchets n'avaient pu être ramassées en date de jeudi matin. La veille, on comptait «seulement» 7 600 tonnes de déchets. En cause, non seulement le fait que les déchets ne soient pas collectés, mais aussi et surtout, le blocage par les manifestants des trois incinérateurs de déchets situés aux portes de Paris.

A Paris, certains arrondissements restent desservis par les camions-poubelles, car la collecte des déchets dans la moitié des arrondissements est effectuée par des agents municipaux grévistes, tandis que dans les dix autres arrondissements, quatre entreprises privées se partagent la tâche.

Colère après le recours à l'article 49.3

Le refus des éboueurs de la mairie de Paris d'accepter la réforme des retraites est à l'origine de cette grève reconductible. En effet, la réforme prévoit le report de 57 à 59 ans de leur âge de départ à la retraite. Les éboueurs parisiens ne sont pas les seuls à manifester, puisque à Marseille, au Havre ou à Nantes, la profession est également mobilisée. Jeudi, le gouvernement a décidé d'engager l'article 49.3 de la Constitution afin de faire adopter la réforme des retraites sans vote à l'Assemblée nationale, puisque le clan présidentiel n'avait pas une majorité pour adopter le projet de loi. Ce choix gouvernemental a suscité de la colère dans les rues des grandes villes de France, à commencer par Paris. Jeudi soir, certaines des manifestations ont dégénéré. Les contestataires ont allumé des feux de poubelles, notamment dans l'ouest et le centre de Paris, et ont mis en place des barricades.

Inaction de la mairie

La maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo, soutient le mouvement social contre la réforme des retraites. «La revendication des éboueurs de la ville de Paris, qui souhaitent légitimement ne pas travailler deux ans de plus est juste», a justifié la maire de Paris. Sa position a suscité une polémique, puisque de nombreux opposants lui reprochent de contribuer à la saleté de la ville et à la prolifération des rats.

L'édile a refusé mercredi dernier de réquisitionner les agents municipaux dans le but d'éliminer les risques pour la «salubrité publique» invoqués par le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez. Présent à la séance de questions d'actualité du Conseil de Paris, il a signé dans la foulée la décision de réquisitions, afin d'évacuer la plupart des déchets, et faire en sorte qu'un service de collecte puisse se mettre en place». Mardi dernier dans la soirée, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, avait prévenu que si la maire de Paris refusait de procéder aux réquisitions, l'Etat se substituerait à l'édile pour des raisons de salubrité.

SANTÉ

Une flambée de choléra touche fait 1282 morts

53 660 cas de choléra ont été confirmés alors qu'une épidémie frappe plusieurs pays africains depuis février, a annoncé le Centre africain de contrôle des maladies (CDC Afrique).

Au total, treize pays africains ont signalé des cas de choléra depuis le début de l'année et cinq en Afrique australe ont identifié des preuves de propagation transfrontalière de la maladie, a déclaré le CDC Afrique lors d'un point-presse le 16 mars. La propagation transfrontalière du choléra est également probable dans les pays d'Afrique de l'Est, a averti l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), qui compte cinquante-cinq membres. Le CDC Afrique a indiqué que 1 282 personnes étaient mortes du choléra dans les treize pays membres de l'UA lors de la dernière épidémie. «Le Malawi représente plus de 70% des cas signalés sur le continent cette année, l'épidémie ayant été signalée dans les vingt-neuf districts du pays», a déclaré le CDC Afrique.

Le centre a ajouté qu'un cyclone qui a frappé les pays d'Afrique australe au début du mois et causé d'énormes dégâts humains et matériels entravait les efforts de lutte contre le choléra.

FRANCE

La Fédération PCT Europe honore la mémoire de Marien Ngouabi

La Fédération du Parti congolais du travail (PCT) Europe, par un communiqué de presse signé de son secrétaire à l'organisation et à la mobilisation, Franck Gandziri, a honoré la mémoire du président Marien Ngouabi, décédé le 18 mars 1977.

De Paris, les militants du parti au pouvoir au Congo ont porté leur réflexion sur le thème «Par le travail acharné, honorez la mémoire du camarade Marien Ngouabi et mobilisons-nous pour les élections sénatoriales prochaines» et ils se sont interrogés : «46 ans après la disparition de Marien Ngouabi, que reste-t-il de son héritage idéologique ? ».

Franck Gandziri a écrit : « Une idéologie est un système d'idées, d'opinions et de croyances qui forme une doctrine pouvant influencer les comportements individuels ou collectifs. Si d'aucuns peuvent émettre des réserves sur l'efficacité de l'idéologie prônée par le camarade Marien Ngouabi, à savoir le marxisme-léninisme, et au-delà du fait qu'elle ne doit pas être dupliquée en tout temps, il n'en demeure pas moins que celle-ci requiert des vertus qui ont contribué à fonder le ciment de la nation congolaise ».

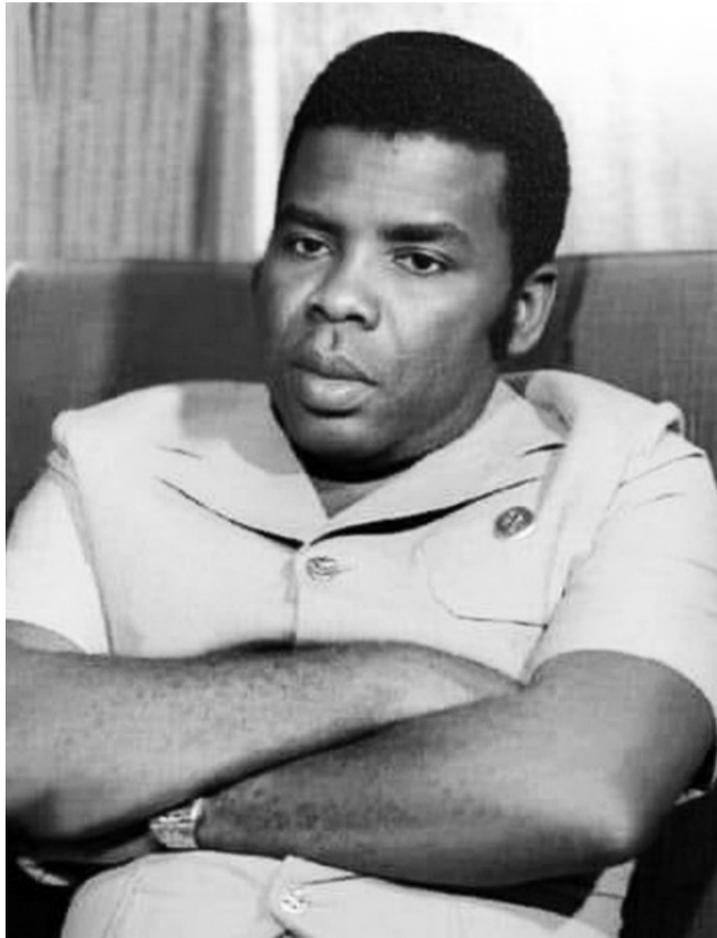
46 après, qu'en est-il de cet héritage légué aux Congolais ?

Le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du PCT Europe a répondu en expliquant que le président Denis

Sassou N'Gouesso, désigné comme le digne successeur et fidèle continuateur de l'œuvre de Marien Ngouabi, a toujours appelé les Congolais à pérenniser ces idéaux autour des thèmes fédérateurs, tels que la lutte contre les antivaleurs, la cohésion sociale, le développement économique, etc.

Cependant, a-t-il souligné, « ce désir obsessionnel de réussir, de la part du président de la République, ne semble pas être partagé par certains acteurs politiques et administratifs, lesquels ont souvent pris le contre-pied de ces idéaux en faisant l'apologie des antivaleurs. Un état des lieux succinct suffit à énumérer, de manière non exhaustive, les pratiques sociales aux antipodes des valeurs éthiques et une réelle dégénérescence observée dans plusieurs domaines de la vie politique et sociale des Congolais ».

Il a expliqué cela par le manque de rigueur de certains cadres dans l'exercice de leurs fonctions qui est un réel frein au développement. Au Congo, a-t-il écrit, le travail a perdu tout son sens, celui d'humaniser par le lien social qu'il crée en vue de transformer l'environnement par la rigueur, l'assiduité, le sacrifice et l'excellence. Le sens du patriotisme



Le président Marien Ngouabi

ayant disparu dans le monde du travail, nombreux se distinguent bien souvent par l'individualisme, la paresse, l'incompétence au détriment des défis ainsi que des enjeux économiques et sociaux auxquels est confronté le Congo. C'est de l'effondrement du système éducatif que se justifie la disparition d'une élite intellectuelle technique, capable

d'apporter de l'expertise dans certains domaines d'activités jugés vitales.

La cooptation et le favoritisme érigés en valeurs

Franck Gandziri a relevé que l'émulation, qui constituait autrefois une saine rivalité conçue pour une incitation au travail et à la performance, a été remplacée par la coopta-

tion et le favoritisme, avec à la clé une nouvelle génération pas du tout préparée à assurer la relève de ses prédécesseurs. Les valeurs séculaires de la dignité humaine au Congo ont malheureusement disparu, laissant le champ libre aux antivaleurs. De ce tableau, il apparaît clairement que 46 ans après la mort du président Marien Ngouabi, le constat global de l'état actuel du Congo n'est pas des plus reluisants.

« Heureusement pour nous, ce constat factuel n'est pas irréversible car, avec la volonté sans faille du chef de l'Etat, il nous est possible de revenir à nos vieilles amours par le travail ! Le Parti congolais du travail, notre grand et glorieux parti en sa qualité de parti au pouvoir, doit redonner aux citoyens l'espoir de retrouver un Congo où chacun se sent concerné par le développement d'un pays où règne le bien-être collectif et le bonheur partagé », a-t-il espéré. Franck Gandziri a émis, par ailleurs, le vœu de voir les instances dirigeantes du parti choisir les candidats au profil acceptable aux différentes consultations électorales à commencer par les sénatoriales de cette année, a-t-il conclu.

Marie Alfred Ngoma

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Les journalistes réclament leur recrutement

Au siège de la société Energie électrique du Congo (E2C) à Brazzaville, la matinée du 20 mars a été rythmée par un concert de casseroles.

« Nous réclamons l'embauche. Pas autre chose », pouvait-on lire sur la banderole que brandissaient les manifestants qui ne sont autres que les membres du Collectif des journalistes des agences de ladite entreprise.

« Nous avons travaillé des années durant au sein de E2C, dix ans pour certains. Notre situation doit être régularisée pour que nous ayons le statut de permanent au sein de l'entreprise », a expliqué le secrétaire général du Collectif des journalistes, Peguy Mandomoyi, en précisant que certains journalistes ont déjà totalisé plus d'une année au chômage.

Le sit-in n'est pas le premier du genre. Le 23 décembre dernier, ce Collectif en avait organisé au même endroit pour réclamer les droits de ses membres. Selon Peguy Mandomoyi, un compromis avait été trouvé avec la direction générale de l'entreprise. Seulement, jusque-là, les pourparlers entamés n'ont pas eu de suite favorable, a-t-il poursuivi. « C'est pourquoi aujourd'hui, nous revenons à la charge », a déclaré le secrétaire général du Collectif des journalistes, qui a, par ailleurs, lancé un appel aux pouvoirs publics de jouer leur partition pour qu'une solution soit trouvée.

Rominique Makaya



Le sit-in des journalistes devant le siège de E2C

SECTEUR FORESTIER

Les arriérés des taxes au cœur d'un échange

La direction générale des impôts et des domaines organise, du 20 au 21 mars à Brazzaville, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), un atelier de validation de deux études. La première porte sur les arriérés des taxes forestières et la seconde sur l'impact et la conformité des règles actuelles de gouvernance forestière.

L'objectif global de l'atelier est, d'une part, de parvenir à une synergie entre les acteurs clés impliqués dans la chaîne de mobilisation des recettes fiscales forestières et, d'autre part, de permettre la compréhension mutuelle des limites, problèmes, mécanismes et possibilités associés en vue d'améliorer le système actuel à travers une bonne gouvernance et une gestion performante des taxes forestières.

« En dehors des recettes hors pétrole, les recettes forestières n'atteignent pas leurs objectifs faute de textes harmonisés entre les services des impôts et ceux de l'Economie forestière », a expliqué le consultant chargé de réaliser des études, Gaspard Lembe.

Prennent part à l'atelier les experts en provenance de la primature, des cabinets du ministère du Plan, de l'Economie et des Finances, de l'Economie forestière, des Commissions économie et fi-

nances du Parlement, des directions générales de l'Economie forestière, des Impôts, du Trésor public et des Douanes. La société civile, les syndicats des entreprises forestières et Uni Congo y participent également.

Rappelons que la direction générale des Impôts et des domaines a bénéficié en 2019 d'une étude sur l'audit fiscal du secteur forestier financée par le Prisp qui a mis en relief les forces et les faiblesses, imputables au système actuel, et proposé des recommandations en vue d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales forestières.

Une mission de mise en œuvre des recommandations de l'audit fiscal du secteur forestier a été confiée à un

« En dehors des recettes hors pétrole, les recettes forestières n'atteignent pas leurs objectifs faute de textes harmonisés entre les services des impôts et ceux de l'Economie forestière »

consultant international ap-

puyé par deux consultants de spécialités législation forestière et fiscalité. Cette



Le directeur général des Impôts posant avec les participants

mission a fait réaliser deux études dont l'une sur les arriérés des taxes forestières et l'autre sur l'impact et la conformité des règles actuelles de gouvernance forestière.

Lopelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE

Le Congo va adopter bientôt une nouvelle norme comptable

Dès le 1er janvier 2024, le gouvernement congolais implémentera une nouvelle norme comptable dénommée « Comptabilité en droits constatés et patrimonial ». Un atelier spécial préparant la mise en œuvre de cette réforme a été ouvert le 20 mars, à Brazzaville, au profit d'experts comptables évoluant dans le secteur public.

Une quarantaine d'experts comptables venus de diverses administrations publiques participe au séminaire atelier présidé par le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé. Jusqu'au 24 mars, les experts comptables vont apprendre de nouveaux mécanismes, une initiative s'inscrivant dans le cadre du processus de réforme engagé dans la gestion des finances publiques.

« Notre ambition est de disposer dès 2025 d'une information financière et comptable complète et de qualité, en adéquation avec les meilleures normes internationales. Celle-ci permet de fournir des outils appropriés d'aide à la décision, d'assurer une gestion efficiente des deniers publics. L'objectif est de répondre aux attentes des décideurs publics, des partenaires techniques et financiers, de la représentation nationale et celles des citoyens », a souligné Ludovic



Les participants à l'atelier posant ensemble, le 20 mars/Adiac

Ngatsé.

Cette nouvelle comptabilité, a renchéri le ministre, « introduit un nouveau paradigme » qui se caractérise par quatre aspects. Il s'agit, entre autres, d'une connaissance exhaustive et sincère du patrimoine de l'Etat pour une gestion optimale par les ordonnateurs ainsi qu'un élargissement du champ de la comptabilité générale de l'Etat. Pour mener à bien la réforme,

a précisé le ministre du Budget, son département doit s'appuyer sur les outils juridiques, notamment sur la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Dans la mise en œuvre de la réforme, le président de cette institution, Charles Emile Apesse, a fait savoir que la Cour des comptes joue un rôle capital en ce sens qu'elle œuvre dans la certification des comptes publics et leur trans-

parence.

Ainsi, avec sa loi organique imminente, elle devra déployer beaucoup d'initiatives en matière de transparence des comptes publics, en veillant à ce que les « opérations financières publiques obéissent à la légalité et la publicité ».

« La Cour des comptes et de discipline budgétaire devra contrôler régulièrement les contrats entre l'administration et les entreprises pu-

bliques ou privées. Elle doit veiller à ce que les partenariats public-privé s'appuient sur des bases juridiques, avec l'appui des commissions parlementaires », a indiqué Charles Emile Apesse. L'ouverture de l'atelier a eu lieu en présence de plusieurs responsables des organismes partenaires dont celui du Fonds monétaire international.

Firmin Oyé

JUSTICE

Les femmes magistrats appelées à plus d'exemplarité

Les femmes magistrats du Congo se sont retrouvées le 18 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, à la faveur d'une journée sur le thème « L'apport de la femme magistrat dans le rayonnement de la justice ».

La cérémonie a été rehaussée de la présence du Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et du premier président de la Cour suprême, Henri Bouka. Dans son discours, le ministre a circonscrit la thématique des débats en posant la question « Comment la femme magistrat devra contribuer à l'implémentation d'une morale de civisme et de rigueur dans la maison justice ? ». C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que l'initiative prise par les femmes magistrats aura sûrement un impact non seulement pour le corps de la magistrature mais également pour toute la société congolaise. Il a renchéri qu'une justice bien servie est un facteur de sûreté et de développement économique et social.

« J'attends de votre journée des signaux forts et pourquoi pas une valeur ajoutée inestimable pour le corps de la magistrature dont la perception se fera aisément sentir par les justiciables et autres acteurs et observateurs de notre système judiciaire. Je voudrais vous assurer de ma disponibilité à vous accompagner dans la mise en œuvre des conclusions auxquelles cette journée aboutira », a déclaré le ministre.



Photo de famille après la journée thématique DR

Par ailleurs, sachant que le mois de mars est marqué du sceau de la protection des droits des femmes, le ministre en charge de la Justice a rappelé que « derrière la célébration de la journée du 8 mars, s'est désormais adossée une dynamique universelle en faveur de l'amélioration du rôle de la femme, mieux sa participation au développement dans tous les pays du monde. Le ministère en charge de la Justice ne peut donc plus se contenter du quotidien et se positionner en marge de ce combat. Bien

au contraire, il doit se porter en première ligne pour la féminisation non seulement de ses structures et de ses secteurs d'activités, mais aussi en faveur de la protection de la femme livrée aux violences lâches de la société ».

En outre, le ministre a rappelé que la féminisation des métiers judiciaires est un combat auquel il s'emploie à gagner et qu'il s'y est engagé comme en témoignent l'effectif de femmes magistrats qui s'élève à ce jour à 311 femmes contre 27 en 2007, soit une augmentation de 284. «

Le dernier Conseil supérieur de la magistrature avait, d'ailleurs, révélé une tendance à la féminisation de la magistrature. Tout cela augure de la bonne perspective dans la prise en compte de la parité au sein de la magistrature », a-t-il conclu.

De son côté, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a rappelé aux femmes magistrats que « rendre la justice est un véritable sacerdoce, une exigence des nations civilisées desquelles a disparu la loi du talion ». Il leur a rappelé les maux qui minent la justice congolaise,

entre autres, la lenteur dans le prononcé des décisions. « Nous devons l'éradiquer sans autre délai que celui que commande le strict devoir que nous avons de replacer la justice sur son piédestal et de répondre aux attentes des parties au procès, ce qui ouvre pour elles la voie des recours car, c'est un droit pour tout justiciable de contester une décision de justice. En tardant à nous prononcer, nous portons atteinte à ce droit reconnu pour toutes nos lois de procédures... », a-t-il conseillé.

Roger Ngombé

SANTÉ

Des Congolais de plus en plus souffrant des pathologies oculaires

Le constat a été fait par les médecins du Centre médical Vida que dirige le Dr Eurydice Geanne Lebondzo Essende, médecin ophtalmologiste, lors des journées portes ouvertes sur les soins ophtalmiques gratuits, organisés dans le cadre de la célébration la semaine dernière du mois de mars, mois de la femme.

Les journées portes ouvertes consacrées aux consultations gratuites d'ophtalmologie avaient pour thème « Conjonctivite allergique ». Elles étaient organisées pour sensibiliser et éduquer la population sur certaines pathologies oculaires. « Nous avons voulu, à travers cette campagne organisée au mois de mars, mois au cours de laquelle la femme revendique et défend ses droits, montrer à la population que la femme est capable d'entreprendre et de mener à bien des actions comme l'éducation pour la santé, tout en éduquant la population sur certaines pathologies telles que les allergies oculaires. En effet, nous avons constaté que les allergies deviennent très fréquentes », a déclaré un médecin ophtalmologiste.

Pour le Dr Eurydice Geanne Lebondzo Essende, la population congolaise a vraiment besoin des soins oculaires et surtout la sensibilisation à certaines pathologies telles que le glaucome qui est une maladie cécitale. Nombreux, a-t-elle dit, sont ceux qui en souffrent dans les familles mais n'ont pas l'information et viennent en consultation malheureusement avec des maladies très évoluées, tombant pour certains dans la cécité. D'où, il faut continuer à sensibiliser, éduquer la population sur des pathologies cécitales telles que le glaucome, la cataracte, les amétropies,



Le Dr Eurydice Geanne Lebondzo Essende consultant une patiente/Adiac

la conjonctivite allergique comme cela est le cas aujourd'hui sur les accidents vasculo-cardiaques, sur l'hypertension artérielle. La majorité des consultations a porté sur des conjonctivites allergiques ainsi que la sécheresse oculaire qui peut être source de beaucoup de maladies en ophtalmologie.

Plus d'une centaine des consulta-

tions en un laps de temps

La population a répondu positivement à cette campagne. En quarante-huit heures, le centre Vida a reçu environ cent quatre-vingt-dix patients. Environ cent vingt d'entre eux avaient des conjonctivites allergiques, thème choisi pour éduquer la population sur ces pathologies, notamment sur comment éviter la conjonctivite allergique, sur

tout qu'il y a la poussière, la fumée, le soleil, le changement de climat. Elle a été également sensibilisée à la présence des animaux à la maison pour ceux qui en ont, des rideaux qu'on n'a pas lavé pendant longtemps, des fleurs, certains aliments tels que les cacahouètes, les chocolats... Bref, ils ont sensibilisé la population aux allergies qui peuvent être la cause de l'allergie oculaire. En

dehors de la conjonctivite allergique, il y a eu aussi quelques cas de glaucome, de sécheresse oculaire, de strabismes, des rétinites pigmentaires, des amétropies (problème des lunettes), ...

Parlant du thème, le Dr Eurydice Geanne Lebondzo Essende a dit qu'il a été choisi parce qu'il y a une grippe qui sévit à Brazzaville et, par conséquent, faire comprendre à la population que quand elle a l'allergie telle que la grippe, les yeux ne sont pas épargnés.

Au regard de ce constat, le Centre Vida compte organiser la deuxième édition l'année prochaine afin de continuer à éduquer la population sur les pathologies oculaires, surtout les pathologies cécitales. « Le conseil que nous pouvons donner à la population congolaise est que si elle sent des maladies au niveau des yeux, il ne faut pas tout de suite courir à la pharmacie comme font certains, mais plutôt venir à la consultation ophtalmologique pour un meilleur suivi. La pathologie oculaire peut entraîner la baisse de vue et lorsque vous venez après chez l'ophtalmologue, elle peut être déjà avancée. L'idéal est que dès que vous avez une douleur, une baisse de vue, il faut se diriger vers un médecin ophtalmologiste », a conseillé le Dr Eurydice Geanne Lebondzo Essende.

Bruno Okokana

SANTÉ

Une campagne de dépistage bucco-dentaire dans des écoles en avril

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire célébrée le 20 mars de chaque année, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé, à travers une déclaration du gouvernement, l'organisation du 10 au 15 avril à Brazzaville et à Pointe-Noire d'une campagne de dépistage et de prévention bucco-dentaire en milieu scolaire.

La campagne de prévention et de dépistage bucco-dentaire vise 5000 élèves des écoles publiques et privées des deux grandes villes du Congo. Le gouvernement est conscient de l'ampleur des affections qui sont à l'origine, entre autres, de l'absentéisme scolaire, a indiqué le ministre. Ce dépistage, a-t-il ajouté, sera couplé d'une grande sensibilisation des enseignants et des élèves aux maladies bucco-dentaires. L'objectif de cette opération, a-t-il insisté, est de susciter un changement de comportement individuel et communautaire afin d'atteindre une bonne santé bucco-dentaire pour un bon état général de santé, un bien-être et une bonne qualité de vie.

En effet, a expliqué Gilbert Mokoki, les affections bucco-dentaires constituent un problème majeur de santé publique puisqu'elles figurent parmi les maladies non transmissibles les plus courantes dans la région africaine. Celles-ci, a-t-il renchéri, peuvent se manifester tout au long de la vie entraînant la douleur, le défigurement, l'isolement social, la détresse et même la



Le ministre Gilbert Mokoki délivrant la déclaration du gouvernement

mort.

Les facteurs de risque de ces affections, a-t-il poursuivi, sont le tabagisme, l'alcool et l'alimentation exagérée en sucre. Selon l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), les affections bucco-dentaires touchent près de quatre milliards de personnes dans le monde. Ainsi, a-t-il indiqué, afin de lutter contre ces ma-

ladies, les Etats membres de l'OMS ont adopté pour la période 2016-2025 une stratégie régionale de santé bucco-dentaire visant la lutte contre les maladies non transmissibles y

compris celle de la cavité buccale.

Au Congo, le ministère de la Santé et de la Population, a déclaré Gilbert Mokoki, entreprend des actions ci-après : la promotion de l'hygiène bucco-dentaire et l'accès aux fluorures appropriés ; l'alimentation saine en réduisant la consommation des aliments et des boissons riches en sucre ; la réduction de la consommation du sel, de graisses saturées et d'acides gras ; la promotion de la consommation des fruits, des légumes crus et des aliments riches tels que les céréales complètes ; l'élaboration et la mise en œuvre des interventions intégrées sur la santé en milieu scolaire comprenant des gestes quotidiens simples comme se laver les mains et se brosser les dents en s'appuyant sur des expériences et des modèles existants.

Notons que cette année, la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire est placée sur le thème « Sois fier de ta bouche ». Elle a été instituée en 2007 par le Dr Charles Gordon, fondateur de la fédération dentaire.

Roger Ngombé

CUVETTE-OUEST

Le village Amboy-frontière doté d'un centre de santé intégré

Le député de Kéllé, dans le département de la Cuvette-Ouest, Thierry Hobbé, a inauguré le 18 mars le centre de santé intégré d'Amboy-frontière, en présence du sous-préfet et du directeur départemental de la Santé.

Situé à la frontière du Gabon, le centre d'Amboy permettra d'améliorer l'offre de santé de la population de cette contrée, a déclaré l'élu de Kéllé, coupant le ruban symbolique marquant l'inauguration de cette structure sanitaire.

Celle-ci va desservir non seulement la population d'Amboy-frontière mais aussi et surtout celle des villages environnants. « Il s'agit d'une formation sanitaire de premier échelon qui apportera les soins préventifs, curatifs, promotionnels et de réadaptation de première nécessité », a signifié un

autre membre de la délégation.

Thierry Hobbé s'est félicité de cette architecture sanitaire. « Le chef de l'Etat dans son programme, aujourd'hui celui du gouvernement, insiste sur la santé de la po-

pulation. Nous avons offert ce don pour l'accompagner et j'aimerais qu'un jour ce bâtiment s'élargisse pour avoir la posture, la carrure faite à notre président qui n'est que bâtisseur », a signifié le député de Kéllé.

Précisons que les travaux de construction de ce poste de santé ont été lancés le 13 décembre 2021.

Vulgarisation de la loi Mouébara

De son côté, le député d'Etoumbi, Francis Pepin Omvoulet, a effectué une descente parlementaire pour échanger

avec les femmes de sa circonscription électorale autour de l'importance de la loi Mouébara. L'élu y est descendu pour non seulement échanger avec la gent féminine mais aussi et surtout pour vulgariser la loi Mouébara encore moins maîtrisée. « Nous avons bien voulu que les femmes ne soient pas ignorantes de cette loi qui est très capitale pour leur émancipation et donc nous avons trouvé l'occasion pour parler avec elles. A travers cette loi nous avons montré aux femmes qu'elles avaient des droits et face à un certain nombre de violences, elles se mettront à l'abri à partir de cette loi », a conclu ce dernier.

Jean Jacques Koubemba

« Nous avons bien voulu que les femmes ne soient pas ignorantes de cette loi qui est très capitale pour leur émancipation et donc nous avons trouvé l'occasion pour parler avec elles. A travers cette loi nous avons montré aux femmes qu'elles avaient des droits et face à un certain nombre de violences, elles se mettront à l'abri à partir de cette loi »

MUSIQUE

Roms Caritas dans "Mamans"

"Mamans" est le tout premier titre de l'album de Roms Caritas intitulé « Noté bien ». Ce single sera disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal, le 23 mars à 23h.

« Noté bien » est un album de cinq titres, à savoir "Mamans", "Prix Renaudot", "Poignardé", "Apocalypse", "Vipère d'amour". Ces chansons vont sortir en single après chaque trimestre. La toute première que Roms Caritas mettra sur le marché de disque ce 23 mars s'intitule "Mamans".

Ce titre, comme les autres titres, est chanté en lingala bien que les mélodies diffèrent. C'est une chanson qu'il a dédiée à toutes les femmes du monde. « On ne peut jamais séparer un fils de l'amour maternel. Car maman porte ta grossesse pendant neuf mois. Elle se bat le jour de ton accouchement pour te mettre au monde, te donner la vie. Elle t'allaitte, t'élève, t'éduque. Sincèrement, l'affection de maman ne peut jamais être insensible. Sa dette est infinie. Aussi, ta maman qui t'a mis au monde

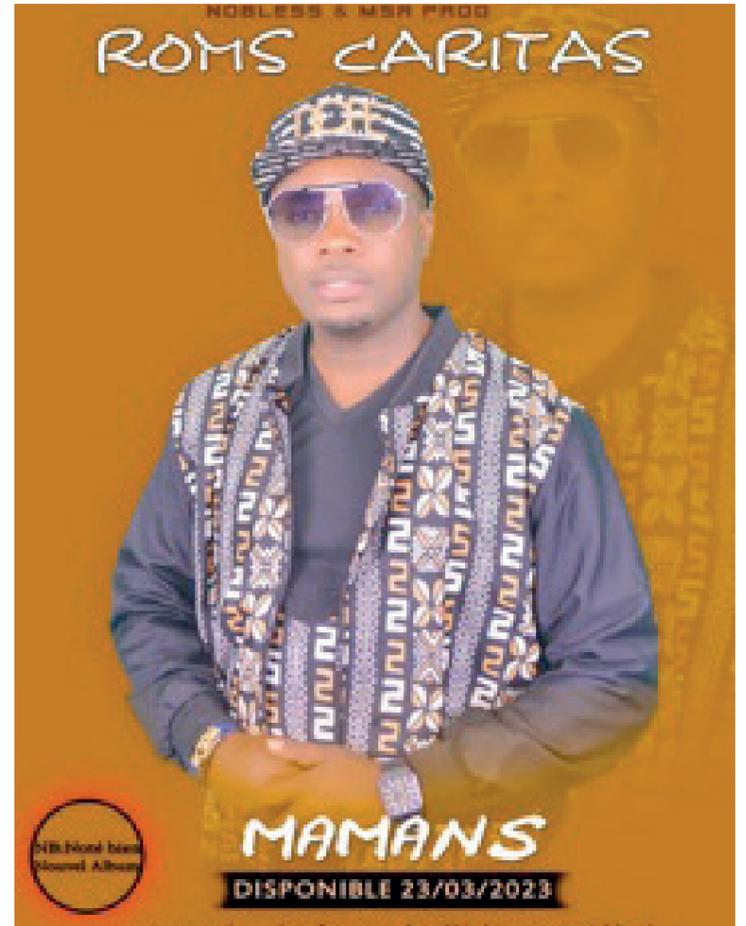
peut aujourd'hui mourir mais tu seras toujours élevé par les autres mamans. Voilà pourquoi mon titre "Mamans" prend "s" à la fin », a expliqué l'artiste Roms Caritas.

Cette chanson a connu la participation non seulement des artistes de son groupe mais aussi de ceux venus d'autres groupes qui collaborent bien avec lui. Ne les citant pas très tôt, il a voulu que le public les découvre à la sortie du single. Quant à la suite de son programme, après la sortie du single "Mamans" en audio, Roms Caritas va réaliser la vidéo (clip). Pendant qu'il réalisera ce clip vidéo, il mettra également toutes ses batteries en marche pour l'enregistrement du "Prix Renaudot", deuxième titre de l'album.

Cet album rumba, genre musical de prédilection de l'artiste, est une autoproduction. « C'est avec les moyens de bord que je

suis en train de lancer l'album «Noté bien». Je le fais en dents de scie, certes, avec le soutien de quelques proches. Dès qu'on va finaliser toutes les chansons, nous les mettrons dans un coffret. J'ai voulu, à travers cet opus, rendre hommage à mes vieux qui ne sont plus de ce monde, à l'instar de Ganga Edo, Bathel Sabou, Jean Serges Essous, ... Je reste leur enfant, dans cette musique des Bantous. Là où ils sont, ils seront joyeux de savoir que leur progéniture est en train d'évoluer progressivement », a souligné Roms Caritas.

Certes, l'album « Noté bien » est le tout premier de Roms Caritas, cependant, il a écrit plusieurs chansons déjà. Parmi elles, il y a la chanson rendant hommage à Ganga Edo lors de sa mort. « Je suis encore frais, j'ai la capacité de sortir trois,



Roms Caritas sur l'affiche du single «Mamans»/DR

« C'est avec les moyens de bord que je suis en train de lancer l'album «Noté bien». Je le fais en dents de scie, certes, avec le soutien de quelques proches. Dès qu'on va finaliser toutes les chansons, nous les mettrons dans un coffret. J'ai voulu, à travers cet opus, rendre hommage à mes vieux qui ne sont plus de ce monde, à l'instar de Ganga Edo, Bathel Sabou, Jean Serges Essous, ... Je reste leur enfant, dans cette musique des Bantous. Là où ils sont, ils seront joyeux de savoir que leur progéniture est en train d'évoluer progressivement »

quatre albums avant que je ne commence à solliciter l'appui de l'extérieur », estime-t-il. Notons que Roms Caritas a

pleins de projets parmi lesquels les voyages à l'intérieur et à l'extérieur du Congo.

Bruno Okokana

EN VENTE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Omer MASSEM

15 €

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent TENGU

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Omer MASSEM

L'Harmattan

Code des Hydrocarbures du Congo

Roland BEMBELLY

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Roch Cyriaque GALEBAYI

Préface du Pr Théophile OBENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Jacques N'GOULOU

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands Travaux

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Noëilly Galoy

ÉdiLivre

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Aka

Sorel Eta

NOUVELLES TERRES

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Rigobert Sabin BANZANI

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Placide Mousoukou

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 25e journée, 1re division

Sylvester Garvoola n'était pas dans le groupe de Bochum, vainqueur de Leipzig (1-0).

Allemagne, 28e journée, 3e division

Sans Aurel Loubongou-Mboungou, absent, Rot Weiss Essen chute lourdement à Sarrebruck (0-3).

Allemagne, 27e journée, 4e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, absent, l'Alemannia Aachen s'incline chez le Fortuna Cologne (0-1).

Angleterre, 37e journée, 4e division

William Hondermarck, averti à la 89e et remplacé à la 90e+4, et Northampton Town bat Crewe Alexandra (1-0).

Sans Offrande Zanzala, blessé à l'épaule, Newport County l'emporte chez les Tranmere Rovers (3-1).

Northampton est 3e avec 66 points, loin devant Newport, 16e avec 43 points.

Autriche, 20e journée, 1re division

Kévin Monziano était titulaire lors du succès de St-Pölten face à Anif (2-0). Remplacé à la 56e à 0-0. St-Pölten reprend la première place à égalité avec le Blau-Weiss Linz.

Géorgie, 5e journée, 1e division

Première victoire de la saison pour Dila Gori, tombeur de Shukura (2-0). Avec Romaric Etou titulaire au poste d'axial droit.

Francis Nzaba est resté sur le banc lors du match nul du Dinamo Tbilissi à Telavi (2-2).

Le Dinamo est premier avec 13 points, Dila Gori est 5e avec 6 points.

Grèce, 1re journée des play-offs, 1re division

Après avoir ouvert le score et touché du bois à trois reprises, l'Aris perd le derby de Salonique face au PAOK (1-2). Titulaire dans son couloir gauche, Bradley Mazikou a livré un match appliqué jusqu'à la 73e et double erreur de placement : il couvre Soares qui peut centrer, puis laisse Zivkovic reprendre le cuir après un premier arrêt du gardien (1-2). Remplacé à la 86e, il a assisté à la fin de match confuse depuis le banc : empoignade, jets de projectiles, expulsions de membres des deux staffs. Chaud, chaud ce derby de Thessalonique.

Grèce, 1re journée des play-down, 1re division

L'OFI Heraklion débute par un match nul face à Levadiakos (1-1). Remplacé, Thievy Bifouma est entré à la 72e, une minute avant l'égalisation de son équipe sur un coup-franc de Bakic.

Israël, 1re journée des play-offs, 1re division

Mavis Tchibota est resté sur le banc lors du succès du Maccabi Haifa face au MS Ashdod (2-1). Le champion en titre compte désormais quatre points d'avance sur son premier poursuivant.

Italie, 30e journée, 2e division

Cagliari ne fait pas de détails sur le terrain de la Reggina (4-0). Devant la défense, Antoine Makoumbou a travaillé pendant 70 minutes. Remplacé, Warren Bondo est entré à la 81e.

A Parme, Gabriel Charpentier était titulaire pour le déplacement de Parme à



Première défaite depuis le 17 septembre pour Illoy-Ayyet et le Fk Oufa (DR)

Côte. L'avant-centre a été remplacé à la 46e, sans avoir l'occasion de briller. Et son équipe s'incline 0-2.

Au classement, Cagliari remonte à la 6e place avec 46 points, devant la Reggina, 7e avec 42 points. Parme, 41 points, voit Palerme lui piquer sa 8e place.

Rappelons que les équipes classées de la 3e à la 8e place disputeront les play-offs à l'issue de la saison régulière. Il reste encore huit journées.

Kosovo, 26e journée, 1re division

Raddy Ovouka n'est pas entré en jeu lors du match nul de Drita à Malisheva (0-0).

Archangel Bintsouka et Drenica s'inclinent à domicile face à Pristina (0-1).

Slovaquie, 2e journée des play-off, 1re division

Le DAC Dunajska Streda de Yhoan Andzouana ne tremble pas face au Spartak Trnava (3-1). Le DAC, premier avec quatre longueurs d'avance sur le Slovan Bratislava, se rapproche du premier titre de son histoire.

Slovénie, 28e journée, 1re division

Sans Simon Nsana, à l'infirmerie depuis la 26e journée, Bravo bat Gorica 2-1. La première victoire du club depuis le 6 novembre.

Suisse, 26e journée, 2e division

Bellinzona concède le nul 1-1 face au Xamax. Titulaire, Trésor Samba a ouvert le score à la 4e. Son deuxième but de la saison.

Turquie, 26e journée, 1re division

Durel Avounou, relayeur jusqu'à sa sortie à la 61e, et Umraniyespor prennent un point à Kasimpasa (1-1), mais restent lanterne rouge avec 22 points.

Bevic Moussiti Oko est entré à la 82e lors du revers d'Ankaragücü à Sivasspor (0-2). Le score était acquis. Ankaragücü est 15e et premier non relégable avec 25 points.

Mark Mampassi est resté sur le banc lors de la défaite d'Antalyaspor à Demirspor (0-2). Antalya 10e avec 28 points.

Belgique, 30e journée, 1re division

Encore une défaite pour Seraing et Morgan Poaty, titulaire : les Métallos chutent à Saint-Trond (1-2).

De retour dans sur le banc du Cercle de Bruges, Senna Miangué est entré à la 90e+4 lors du match nul face à Genk (1-1).

Zulte-Waregem arrache le nul 2-2 chez le Standard de Liège. Sans Ravy Tsouka Dozi, écarté du groupe.

Belgique, 4e journée des play-down, 2e division

Yann Mabella, titulaire sur la droite de l'attaque, et Virton prennent un point sur le terrain de la réserve de Genk (1-1). Averti à la 49e et remplacé à la 73e,

L'Excelsior reste 6e et dernier avec 5 longueurs de retard sur le 5e. Seul le dernier est relégué.

Belgique, 29e journée, 3e division

Le RFC Liège est défait à Franc-Borains (2-3). Yannick Loemba a été remplacé à la 69e, à 0-1 pour les locaux.

Jordan Massengo, titulaire, et l'Olympic Charleroi battent Thes Sport (2-0).

Bulgarie, 24e journée, 1re division

Messie Biatoumoussoka était titulaire lors du match nul du Botev Vratsa face à Pirin (0-0).

Ryan Bidounga n'était dans le groupe du CSKA 1948, vainqueur 3-1 à Beroe.

Le CSKA 1948 est 3e avec 58 points, le Botev est 11e avec 23 points.

Croatie, 26e journée, 1re division

Gorica s'incline à Varazdin (1-2). Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 64e.

Ecosse, 29e journée, 1re division

Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 79e lors du succès de Livingston face à Ross County (2-1).

Loïck Ayina était titulaire au poste d'axial droit dans la défense à trois de Dundee United, qui partage les points avec Saint Mirren (1-1).

Livingston est 6e et virtuellement qualifié pour les play-offs, alors que Dundee reste lanterne rouge.

Ecosse, 29e journée, 2e division

Arbroath fait match nul 1-1 avec Greenock Morton. Sans Scott Bitsindou.

Luxembourg, 21e journée, 1re division

Sans Christoffer Mafoumbi, qui n'a plus joué depuis le 19 février, Differdange bat Mondorf-les-Bains 2-1.

Kablan Ngoma et le Racing Union chutent à domicile face à Wiltz (0-1).

L'Etzella Ettelbrück de Godmer Mabouba, titulaire en défense, s'inclinent sur son terrain face à Dudelange (2-5). Herman Moussaki n'était pas sur la feuille de match.

Portugal, 25e journée, 1re division

Boavista est battu devant son public par Famalicao (1-2). Titulaire, Gaius Makouta est crédité d'une passe décisive pour Bozenik, qui réduit le score d'une frappe détournée à la 72e.

A moins d'une belle série de victoire, la fin de saison risque d'être fade pour les Portugais, 12e à dix points des play-offs et à 14 points de la zone rouge. Il reste 9 journées à jouer.

Russie, 20e journée, 1re division

En visite à Ekaterinbourg, le Dinamo Moscou met fin à la série d'invincibilité du FK Ural (6 victoires et 3 nuls depuis sa dernière défaite le 17 septembre). Titulaire, Emmerson Illoy-Ayyet perd son duel face à Gladyshev, passeur décisif sur l'unique but de la rencontre.

Le FK Ural, qualifié pour les demi-finales de la Coupe de Russie, est 10e avec 5 longueurs d'avance sur la zone de relégation.

Russie, 23e journée, 2e division

En revanche, Oufa n'y arrive plus : le club de la capitale de la Bachkirie s'incline face à Shinnik (1-2) avec Erving Botaka Yobama titulaire. Relégué de 1re division l'été dernier, Oufa est 16e et relégable avec 2 points de retard sur le 14e.

Ligue 1)**France, 28e journée, 1re division**

Première entrée en jeu de Fernand Mayembo depuis le 19 janvier : remplaçant au coup d'envoi, le défenseur international a fait son apparition à la 60e alors qu'Ajaccio était mené d'un but par Monaco.

Dans les rangs de l'ASM, Chrislain Matsima était en tribune.

Han-Noah Massengo, remplacé à la 89e, et Auxerre s'inclinent à Strasbourg (0-2).

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

La première défaite de l'AJA depuis le 5 février, la seconde depuis l'arrivée de l'ancien Monégasque.

Sans Faitout Maouassa, éloigné des terrains pour plusieurs semaines en raison d'une petite déchirure à l'aponévrose contractée à l'entraînement, ni Béni Makouana, non retenu, Montpellier bat Clermont 2-1.

Brest prend un point à Troyes (2-2). Sans Bradley Locko, resté sur le banc, ni Josué Escartin, non convoqué.

Ligue 2, 28e journée

Un choc, des buts mais pas de vainqueur entre Le Havre, leader du championnat, et une AS Saint-Etienne en pleine bourre (2-2).

Nolan Mbemba était aligné au poste de récupérateur droit et a livré un match sans erreur ni coup d'éclat.

Titulaire à son poste de piston gauche dans le 3-5-2 de Laurent Battles, Niels Nkounkou a offert sa première occasion à l'ASSE : un appel de contre dans son couloir, un double crochet intérieur-extérieur et une frappe en angle fermée repoussée par le pied de Desmas (33°).

Alors que les Verts sont dans les cordes, avec des buts normands aux 58° et 66°, l'Ivoirien Krasso, dans le couloir droit, voit l'ancien Marseillais, seul côté gauche et le sert d'une transversale. Nkounkou remet en une touche de balle, devant le but, à Kamba (1-2, 68°).

La 5^e passe décisive en 10 matches de Ligue 2 pour le natif de Pontoise.

Bordeaux bat chichement Nîmes (1-0) avec Dilane Bakwa titulaire et remplacé à la 67e.

Du spectacle entre Niort et Laval (3-2). Habituel titulaire, Bryan Passi n'est entré qu'à la 81^e, à 2-1 pour son équipe. Averti à la 90e+5.

A l'inverse, Marvin Baudry était titulaire et a livré 76 minutes appliquées avant d'être remplacé.

Sur la touche au coup d'envoi, Mons Bassouamina est entré à la 67e lors du précieux succès de Pau à Dijon (1-0). Le score était fait et les locaux évoluaient à dix depuis la 51^e.

Annecy et Guingamp se séparent sur un nul qui n'arrange personne (1-1). Kévin Mouanga, titulaire dans l'axe, et ses co-équipiers stoppent tout de même l'hémorragie après deux revers et cinq buts encaissés lors des 26e et 27e journées.

Dans les rangs de l'En Avant, Warren Tchimbembe est resté sur le banc des remplaçants.

Sans Loris Mouyokolo, convalescent (talon d'Achille), Rodez l'emporte 3-1 à Amiens.

Au classement, Le Havre reste en tête (57 points) avec 7 longueurs d'avance sur Bordeaux, son dauphin.

Il faut ensuite descendre à la 9e place pour retrouver Guingamp (38 points), suivi de Saint-Etienne (12° avec 33 points), Annecy (13e/33 pts), Pau (15e/33 pts) et Ro-

dez (16e/31 pts).

Les Tango lavallois glissent eux dans la zone rouge (17e/31pts) où stagnent déjà les Chamois niortais (20e/26 pts).

Ligue 2, 28e journée

Un choc, des buts mais pas de vainqueur entre Le Havre, leader du championnat, et une AS Saint-Etienne en pleine bourre (2-2).

Nolan Mbemba était aligné au poste de récupérateur droit et a livré un match sans erreur ni coup d'éclat.

Titulaire à son poste de piston gauche dans le 3-5-2 de Laurent Battles, Niels Nkounkou a offert sa première occasion à l'ASSE : un appel de contre dans son couloir, un double crochet intérieur-extérieur et une frappe en angle fermée repoussée par le pied de Desmas (33°).

Alors que les Verts sont dans les cordes, avec des buts normands aux 58° et 66°, l'Ivoirien Krasso, dans le couloir droit, voit l'ancien Marseillais, seul côté gauche et le sert d'une transversale. Nkounkou remet en une touche de balle, devant le but, à Kamba (1-2, 68°).

La 5^e passe décisive en 10 matches de Ligue 2 pour le natif de Pontoise.

Bordeaux bat chichement Nîmes (1-0) avec Dilane Bakwa titulaire et remplacé à la 67e.

Du spectacle entre Niort et Laval (3-2). Habituel titulaire, Bryan Passi n'est entré qu'à

la 81^e, à 2-1 pour son équipe. Averti à la 90e+5.

A l'inverse, Marvin Baudry était titulaire et a livré 76 minutes appliquées avant d'être remplacé.

Sur la touche au coup d'envoi, Mons Bassouamina est entré à la 67e lors du précieux succès de Pau à Dijon (1-0). Le score était fait et les locaux évoluaient à dix depuis la 51e.

Annecy et Guingamp se séparent sur un nul qui n'arrange personne (1-1). Kévin Mouanga, titulaire dans l'axe, et ses co-équipiers stoppent tout de même l'hémorragie après deux revers et cinq buts encaissés lors des 26e et 27e journées.

Dans les rangs de l'En Avant, Warren Tchimbembe est resté sur le banc des remplaçants.

Sans Loris Mouyokolo, convalescent (talon d'Achille), Rodez l'emporte 3-1 à Amiens.

Au classement, Le Havre reste en tête (57 points) avec 7 longueurs d'avance sur Bordeaux, son dauphin.

Il faut ensuite descendre à la 9e place pour retrouver Guingamp (38 points), suivi de Saint-Etienne (12e avec 33 points), Annecy (13e/33 pts), Pau (15e/33 pts) et Rodez (16e/31 pts).

Les Tango lavallois glissent eux dans la zone rouge (17e/31pts) où stagnent déjà les Chamois niortais (20e/26 pts).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Le secrétaire général de la présidence de la République a le regret d'informer l'ensemble du personnel du décès de Roger Ondzé, directeur du Courrier, le 17 mars 2023 à Paris en France.

La veillée mortuaire se tient au n° 194, rue Dépôt à Mpila-Brazzaville.

Le secrétaire général présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

EN MÉMOIRE

21 mars 2008 – 21 mars 2023



Voici 15 ans que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur Apollinaire Hossié.

A l'occasion de cette date commémorative, les enfants et petits-enfants Hossié invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparu et d'être en communion de prière avec la famille.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire, le mardi 21 mars 2023 à 17h00, en la paroisse Orthodoxe de la résurrection du Seigneur sise, 36 avenue William Guynet au Centre-Ville.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diablies noirs quittent la compétition

Les Diablotins ont concédé, le 19 mars, à Uyo au Nigeria un nul de 2-2 devant Rivers United en match comptant pour la cinquième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Ils ne disputeront pas les premiers quarts de finale de leur histoire.

C'est désormais officiel. Les Diablies noirs sont éliminés. C'est logique puisque l'avenir du représentant congolais dans cette compétition ne tenait que sur un fil, surtout après les deux défaites enregistrées lors de la double confrontation face aux Ivoiriens d'Asec Mimosas. L'équation devenait alors très délicate puisque le club le plus populaire du Congo n'avait plus son destin entre ses mains. Pour se qualifier, il devait non seulement gagner tous ses deux derniers matches mais aussi espérer que l'un des clubs qui se placent devant lui ne fasse autant.

Le miracle tant espéré ne s'est pas produit à cause des bons résultats obtenus par les concurrents directs. Rivers United et Asec Mimosas (dix points chacun) se sont tous les deux qualifiés pour les quarts de finale de la C2. Mais que ce fut dur pour les Nigériens qui n'ont pas réussi à prendre leur revanche sur l'équipe qui leur avait infligé 0-3 lors de la première journée à Brazzaville. Le club congolais est le seul que le représentant nigérian n'a pas pu battre dans cette phase de poules. Les Diablotins ont eu le mérite



Les Diablotins stoppent la série de victoires de Rivers United/Adiac

de faire douter cette équipe jusqu'aux ultimes minutes de la rencontre. Dommage que les joueurs n'ont pas été concentrés de la première à la dernière minute pour relancer le suspense

dans ce groupe. Les Diablotins menaient, en effet, à la pause grâce à un but marqué contre son camp à la 28^e minute par Emmanuel Ampeah. Le scénario du match était parfait jusqu'à ce

que Nyima Nekabari Nwagua, auteur d'un doublé aux 73^e et 77^e minutes, n'inverse la tendance. Les Diablies noirs n'ont rien lâché jusqu'à ce que Deo Gracias égale à la 81^e minute. Le partage

de points permet au club nigérian de conserver, malgré l'égalité, sa première place devant Asec Mimosas grâce à la confrontation directe entre les deux clubs. Rivers United avait, en effet, dominé Asec Mimosas 3-0. Ce club a enterré les derniers espoirs des Diablies noirs en battant le Daring club Motema Pembe (DCMP) 2-1. Aubin Kramo Kouamé aux 27^e et 90^e minutes et Mydo Kingu Nakouho Yallet à la 52^e minute.

Le bilan comptable des jaunes et noirs congolais lors des cinq journées se résume en une victoire contre deux défaites dont une à Brazzaville et deux nuls à l'extérieur. Il contraste avec leurs débuts tonitruants. L'élimination symbolise toutes les difficultés des clubs congolais à élever le niveau de jeu surtout dans la phase de poules. Les Diablies noirs ont payé le prix des faiblesses déployées lors de la double confrontation face à Asec Mimosas. Avec moins de pression, il ne leur reste qu'à battre le DCMP, le 2 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat pour conserver leur troisième place et finir la compétition en beauté devant leur public.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON

Le club Humanis s'offre le premier rang

Le club de la Fondation humanis a remporté cinq médailles dont deux en or et trois en argent au championnat départemental de relance organisé par la ligue de badminton de Pointe-Noire, en partenariat avec cette fondation. La compétition a eu lieu, le 19 mars, dans la salle des sports du lycée Victor-Augagneur, en présence du directeur départemental des Sports et de l'Education de la ville océane, Joseph Biangou-Ndinga, et de l'administrateur maire de Mvou-Mvou, Laureta Nberi Bigny.

Une cinquantaine de badistes de trois clubs, à savoir le club Humanis, le club la Martinière et le club Azur ont pris part à la compétition qui a repris ses droits, dix-huit ans après le championnat national en 2005 dans le département de Pointe-Noire. Pour cette première édition de relance, le club Humanis, jeune de six mois et composé de jeunes défavorisés, a remporté cinq médailles dont deux en or et trois en argent. Il est secondé par le club Azur qui a remporté trois médailles, soit deux en or et une en argent. Le troisième club, la Martinière a quant à lui obtenu deux médailles dont l'une en or et l'autre en argent.

A l'issue de la compétition, le président de la ligue de badminton de Pointe-Noire, Servais Biyoko, s'est réjoui de sa réussite. « C'est une satisfaction morale pour moi en tant que président de la ligue. Nous allons continuer à travailler ensemble avec la Fédération pour que ces jeunes trouvent un niveau tant attendu par le peuple congolais afin de mieux représenter notre pays dans les compétitions continentales et internationales », a dit le président de la ligue remerciant tous les compétiteurs qui se sacrifient pour ce sport.

Soulignons que les champions de Pointe-Noire représenteront la ligue au championnat national prévu du 23 au 26 mars à Brazzaville, a informé le président de la Fédération de la discipline qui a eu la chance de vivre la reprise des activités de badminton à Pointe-Noire.



De son côté, Jean Borel Mahoungou Nceni, président de la Fondation humanitaire et ancien pratiquant du badminton à Metz en France, a félicité ces enfants qui se sont mieux comportés sur le terrain. « Nous sommes très fiers parce que, pour une première participation, ce club jeune de six mois a offert à l'équipe cinq médailles. La fondation qui s'occupe des secours d'urgence est implantée au Congo depuis 2011, mais le club existe à peine six mois. Nous appuyons les enfants défavorisés à pratiquer le badminton dans certains pays et ce même projet humanitaire nous l'avons amené au Congo afin d'aider ces enfants sans soutien. Actuellement, nous prenons également en charge le paiement des frais

Les champions de Pointe-Noire posant avec les officiels/Adiac scolaires de quelques enfants », a indiqué le président de la fondation. Il a souligné que cette fondation pilote présentement un projet sur le secours d'urgence, notamment la formation des ambulanciers.

Clôturent ce championnat, Joseph Biangou Ndinga a félicité le président de la ligue et celui de la Fondation pour l'organisation de cette première édition de relance dans les bonnes conditions. « Je demande à la ligue de badminton de Pointe-Noire de maintenir cette jeunesse en activité afin de bien défendre notre département au championnat national à Brazzaville », a-t-il dit, avant d'encourager cette jeunesse à plus d'ardeur et de dynamisme.

Le badiste Pince Zamouyi, double champion et

double homme et en mixte, s'est réjoui de ses performances. « Je suis très content de remporter deux médailles et deux trophées pour ma première participation au championnat départemental. Je remercie les responsables de mon club et mon entraîneur pour le soutien et l'encadrement », s'est exprimé ce jeune talent qui entend représenter dignement la ligue lors du championnat national à Brazzaville.

La liste des champions à l'issue de la compétition

Double hommes

1^{ers} : Prince Bizolo et Prince Zanoyi (Azur), or

2^e : Elion et Djos (Club Azur), argent

Double dames

1^{ères} : Kaydelle Malanda et Julie Wafo Manewa (Club Humanis), or

2^{es} : Lisa Taty et Kenette Makosso (Club la Martinière), argent

Mixte

1^{ers} : Prince Zanoyi et Lisa Taty (club la Martinière), or

2^{es} : Raphael et Kaydelle Malanda (Club Humanis), argent

Simple dames

1^{eres} : Kaydelle Malanda (Club Humanis), or

2^{es} : Triphie Bendo (Club Humanis), argent

Simple hommes

1^{er} : Matounguisa (Azur), or

2^e : Prince Binzolo (Humanis), argent

Charlem Léa Itoua